

LE TOUSK

Le bulletin d'information mensuel de la Fondation Condé



DANS CE NUMÉRO :

GALETTE DES ROIS

**LA PAGE DES RESSOURCES
HUMAINES**

**DÉSIGNATION DE SA
PERSONNE DE CONFIANCE**

**LE PROGRAMME DES
ÉVÈNEMENTS DE FÉVRIER**

LES ANIMATIONS PASSÉES

CONCOURS GALETTE DES ROIS



La deuxième saison du concours de galette des rois a eu lieu le 7 janvier dernier. Cette année, c'est l'équipe du 1er étage du bâtiment Montmorency qui a gagné ! Ils succèdent à l'équipe de l'Unité Protégée. Félicitations à toutes les équipes !





AGENDA DE FÉVRIER

- Le 11 à 14h : Comité QVCT
- Le 13 à 14h : Cellule éthique
- Le 13 à 13h30 : CSE
- Le 25 à 9h30 : Cellule Qualité
- Le 25 à 14h : CLIN
- Le 27 à 9h30 : COMEDIMS
- Le 27 à 14h : UOGR



aux incivilités



Suite à différentes incivilités qui nous ont été rapportées par nos équipes soignantes, nous lançons une campagne de droit au respect de chacun. Vous trouverez aux accueils des affichages sur les droits et devoirs de chacun.

Nouvelle brochure



Une nouvelle brochure est disponible aux accueils, ainsi que dans la GED, pour vous faire un rappel sur **les précautions à prendre en matière d'hygiène** et la conduite à tenir.

Organisation RH



Dorénavant, le bureau des Ressources Humaines sera **fermé le matin de 9h à 13h**. Pour toutes urgences, vous pouvez contacter Mme Vasseur les semaines paires et Mme Wizen les semaines impaires.

Cérémonie des VOEUX 2025

Le 31 janvier, les membres du CSE ont organisé la traditionnelle cérémonie des vœux de la Direction au personnel. Nous les remercions également pour l'organisation de la galette des rois, qui a permis aux salariés de partager un moment de convivialité.



FORMATIONS INTERNES

Nous sommes à la recherche de volontaires qui souhaiteraient partager leur savoir et leurs compétences, lors de formations internes. Chacun d'entre vous dispose de compétences, diplômes ou expertise, et nous aimerions en faire profiter les professionnels.

Si vous êtes intéressé par cette initiative et souhaitez proposer une formation, vous pouvez vous rapprocher de la **secrétaire de direction ou de la directrice adjointe**. Nous vous aiderons à monter votre projet de formation dans les meilleures conditions.

Formation

“Déterminer le GIR et utiliser la grille AGGIR”



25
Février

De 9h à 17h

Salle de formation RDC
Bâtiment Montmorency

Liste des personnes concernés
affichée dans les services

LE DOSSIER DU MOIS : DÉSIGNER SA PERSONNE DE CONFIANCE

Elle est consultée mais ne décide pas pour moi.

Elle peut assister aux entretiens médicaux afin de m'aider à choisir les meilleurs thérapeutiques à mon état de santé, m'aider à comprendre ce que dit le médecin ou m'aider à lui dire ce que je veux.

QU'EST CE QU'UNE PERSONNE DE CONFIANCE ?

Elle m'aide à accomplir mes démarches (directives anticipées...)

En cas de conflit avec mes proches, l'avis de la personne de confiance prévaut sauf décision du juge.

Elle s'exprime en mon nom mais toujours selon mes instructions. Elle devient l'interlocuteur privilégié de l'équipe médicale et sera consultée en priorité.

COMMENT FAIRE POUR DÉSIGNER MA PERSONNE DE CONFIANCE ?

- 1 Je remplis le document "Personne de confiance", qui m'est transmis dès mon arrivée dans l'établissement.
- 2 Si **j'ai la capacité d'écrire**, j'inscris sur un papier :
 - Mon nom, prénom, date et lieu de naissance
 - Le nom, prénom, date et lieu de naissance de ma personne de confiance
 - En bas de page, j'ajoute la signature des deux parties
- 3 Si **je n'ai pas la capacité d'écrire mais j'ai toutes mes facultés** :
Je demande à une personne d'écrire à ma place, en présence de deux témoins, qui signeront également la feuille.
- 4 Je remplis la page de la personne de confiance dans la brochure des directives anticipées, que je peux demander à la cadre de santé.
- 5 Je peux trouver un modèle sur internet, sur le site de la Haute Autorité de Santé (HAS).

- CONDITIONS :**
- ✓ Avoir plus de 18 ans pour devenir personne de confiance
 - ✓ Si je suis sous tutelle, je dois avoir l'autorisation du juge
 - ✓ La personne que je choisis doit être d'accord et proche de moi



ET APRÈS, JE FAIS QUOI DE CE DOCUMENT ?

Je **communiqu**e à mes **proches** le nom de ma personne de confiance.



Je **garde** le document avec le nom de ma personne de confiance dans mes **documents médicaux**.



Je **communiqu**e à mon **établissement** le nom de ma personne de confiance.



Je peux également noter son nom dans mon **Dossier Médical Partagé**.



Je peux choisir cette personne **n'importe quand** et **changer** quand je veux.



Si je n'ai pas de personne de confiance, le médecin discute avec **ma famille** pour savoir ce que je souhaite.



INFORMATIONS PATIENTS, RÉSIDENTS ET FAMILLES

L'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale et le personnel est attristé par le départ récent de M. Nesti, président du CVS de longue date. Il savait s'investir quotidiennement à nos côtés pour défendre vos intérêts et la qualité de nos prises en charge.



En ce début d'année, merci de penser à nous transmettre la carte mutuelle 2025 et la carte vitale de votre parent (ou proche) si ce n'est pas déjà fait. Cela vous évitera d'avancer des frais médicaux.

information



PROGRAMME "VIE SOCIALE" DE FÉVRIER

- **Le 3 et 4 à 15h** : Chandeleur au restaurant MRO et USLD
- **Le 7 de 14h à 16h** : Vote des résidents pour élire le collège des résidents du Conseil de la Vie Sociale à l'accueil Montmorency
- **Le 6 à 15h** : Rencontre avec les représentants des usagers au restaurant USLD
- **Le 6 à 15h** : Collecte des dons par le Samu Social au restaurant MRO
- **Le 13 à 15h** : Concert de musique "Les chansons d'amour" au restaurant USLD
- **Le 24 à 15h** : Dépouillement des votes du Conseil de la Vie Sociale
- **Le 26 à 15h** : Démonstration MEDIMOOV au restaurant MRO
- **Le 28 à 15h** : "Contes d'ici et d'ailleurs" avec la crèche au restaurant MRO



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Premiers essais sur la
Tover tafel



CONCERT DE PIANO



REPAS au PASA



Atelier cuisine



LOTO DE NOËL

